

PLAFONDS DE RESSOURCES 2026
DISPOSITIF « LOC'AVANTAGES »
(source : BOI-BAREME-000017-20260310)

SEGMENT LOC 1 (secteur intermédiaire)

Pour les baux conclus ou renouvelés en 2026, les plafonds de ressources sont les suivants (revenu fiscal de référence des revenus 2024) :

Composition du ménage locataire	Plafonds de ressources applicables en 2026		
	Zone A	Zone B1	Zones B2 et C
Personne seule	44 344 euros	36 144 euros	32 530 euros
Couple	66 276 euros	48 268 euros	43 439 euros
Personne seule <u>ou</u> couple ayant 1 personne à charge*	79 666 euros	58 043 euros	52 239 euros
Personne seule <u>ou</u> couple ayant 2 personnes à charge	95 427 euros	70 073 euros	63 066 euros
Personne seule <u>ou</u> couple ayant 3 personnes à charge	112 968 euros	82 432 euros	74 189 euros
Personne seule <u>ou</u> couple ayant 4 personnes à charge	127 122 euros	92 900 euros	83 611 euros
Personne à charge supplémentaire	+ 14 164 euros	+ 10 364 euros	+ 9 325 euros

SEGMENT LOC 2 (secteur social)

Pour les baux conclus ou renouvelés en 2026, les plafonds de ressources sont les suivants (revenu fiscal de référence des revenus 2024) :

Composition du ménage locataire	Plafonds de ressources applicables en 2026		
	Zone A	Zone B1	Zones B2 et C
Personne seule	32 463 euros	26 460 euros	23 814 euros
Couple	48 521 euros	35 338 euros	31 804 euros
Personne seule <u>ou</u> couple ayant 1 personne à charge*	58 324 euros	42 494 euros	38 244 euros
Personne seule <u>ou</u> couple ayant 2 personnes à charge	69 863 euros	51 302 euros	46 171 euros
Personne seule <u>ou</u> couple ayant 3 personnes à charge	82 705 euros	60 349 euros	54 315 euros
Personne seule <u>ou</u> couple ayant 4 personnes à charge	93 072 euros	68 016 euros	61 214 euros
Personne à charge supplémentaire	+ 10 371 euros	+ 7 588 euros	+ 6 828 euros

SEGMENT LOC 3 (secteur très social)

Pour les baux conclus ou renouvelés en 2026, les plafonds de ressources sont les suivants (revenu fiscal de référence des revenus 2024) :

Composition du ménage locataire	Plafonds de ressources applicables en 2026		
	Zone A	Zone B1	Zones B2 et C
Personne seule	17 855 euros	14 553 euros	13 097 euros
Couple	29 114 euros	21 204 euros	19 082 euros
Personne seule <u>ou</u> couple ayant 1 personne à charge*	34 995 euros	25 497 euros	22 946 euros
Personne seule <u>ou</u> couple ayant 2 personnes à charge	38 635 euros	28 369 euros	25 533 euros
Personne seule <u>ou</u> couple ayant 3 personnes à charge	45 490 euros	33 195 euros	29 875 euros
Personne seule <u>ou</u> couple ayant 4 personnes à charge	51 190 euros	37 408 euros	33 668 euros
Personne à charge supplémentaire	+ 5 703 euros	+ 4 172 euros	+ 3 754 euros

* considéré *personne à charge* : enfants à charge dans le sens du Code général des impôts, et, si leurs ressources ne sont pas passibles de l'impôt sur le revenu, les ascendants de 65 ans ou plus et les ascendants, descendants ou collatéraux infirmes.

Association Altéa-Cabestan

Alizés 17 - Agence Immobilière à Vocation Sociale (AIVS®) de la Charente-Maritime

34, avenue de la Résistance - 17000 LA ROCHELLE

Tel : 05 46 27 50 15 – contact@alizes17.fr

Carte n° CPI 1702 2018 000 037 769 délivrée par la CCI de la Charente-Maritime - Garanties financières : CEGC. Gestion : 220 000€. Transactions : 110 000€